



Déclaration du SNUIPP-FSU23 **CAPD du mercredi 3 juillet 2013**



En cette fin d'année, beaucoup de sujets restent en suspens, du fait d'un manque de clarté évident. Bon nombre de collègues ne connaissent pas les conditions dans lesquelles s'effectuera la prochaine rentrée, ce qui, à quelques jours des vacances, ne permet pas d'aborder sereinement la fin d'année dans les écoles et encore moins la rentrée.

Sur le sujet des rythmes scolaires, certains collègues concernés par le passage à la semaine de 4,5 jours dès 2013 vivent très mal la perspective de se voir imposer cette réforme décidée dans différentes communes de manière unilatérale, contre l'avis des conseils d'école. Ils ressentent cela comme une mesure injuste et arbitraire.

Par ailleurs, les représentants du SNUipp-FSU23 s'interrogent sur l'organisation du service des différents personnels (TRS, RASED, FLE, ...), des temps partiels, des décharges de direction, mais également sur l'intervention et l'organisation des brigades qui risquent de subir des changements de rythmes tout au long de l'année. **A toutes ces questions, malgré nos nombreuses relances, aucune réponse n'a été apportée...**

Concernant le mouvement intra départemental 2013, divers dysfonctionnements ont été portés à la connaissance de notre organisation ces derniers jours. Certains futurs T1 ayant obtenu des postes de TRS lors du mouvement réservé, ne connaissent toujours pas l'ensemble de la composition de leur poste, tout comme la plupart des collègues occupant ce type de poste. Le SNUipp-FSU 23 demande à ce que ces collègues en soient informés au plus vite, afin de pouvoir prendre contact avec les différentes écoles et préparer leur rentrée de manière plus sereine. D'autres, titulaires de leurs postes de TRS avec des fractions reconduites d'une année sur l'autre voient la continuité pédagogique remise en cause. Nous vous demandons donc de nous donner la composition des postes de TRS.

Lors du groupe de travail sur le mouvement complémentaire, nous avons émis le souhait que la publication des postes soit la plus tardive possible, afin de proposer une liste la plus large possible aux collègues restés sans poste à l'issue de la phase principale. Or, de nombreux postes restent absents de la liste proposée : ils semblent avoir été réservés pour les PE stagiaires mais à aucun moment les délégués du personnel ni les écoles concernées n'ont été informés par l'administration. Cette absence de communication a pour conséquence de nombreuses interrogations et inquiétudes dans les écoles concernées : qui sera là à la rentrée ? Comment informer les familles, les équipes ? Aussi, le SNUipp-FSU23 déplore les conditions de préparation de cette CAPD et a été empêché de remplir son rôle d'information et d'accompagnement des collègues, pourtant en grande demande.

La CAPD d'aujourd'hui devrait examiner les exeat et ineat.

Cette année encore, les possibilités de changer de département sont particulièrement réduites malgré les nombreux exeat accordés. De nombreux collègues vont à nouveau se retrouver dans des situations personnelles et professionnelles difficiles. Ainsi, aux difficultés croissantes de l'exercice du métier, au blocage des rémunérations, au non remplacement des maîtres absents, à la diminution des postes de RASED (...) s'ajoute la très forte limitation des possibilités de mobilité. De nombreux collègues se verront contraints de choisir entre leur vie professionnelle et leur vie familiale.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 23 rappelle qu'il est absolument nécessaire de remettre à plat les règles de mutation et d'améliorer la mobilité des enseignants dans le cadre des permutations. Dans notre département, celles-ci sont inopérantes et l'on constate année après année que le département connaît le plus faible taux de satisfaction... Par ailleurs, nous ne pouvons que constater que le groupe de travail académique ne s'est plus réuni depuis votre arrivée.

Dans l'immédiat, le SNUipp-FSU 23 demande à ce que tout soit fait pour favoriser les Exeat-Ineat lors de cette CAPD. Nous vous demandons aussi de revoir les critères d'accord d'exeat car des collègues renouvelant leur demande sans rapprochement de conjoint depuis plusieurs années, n'ont rien obtenu.

Pour cette dernière CAPD de l'année, il nous semble urgent de donner des gages. Nous attendons donc de cette CAPD le retour à un dialogue constructif, apaisé caractérisé par une gestion des personnels respectueuses dans la transparence et l'équité. Ceci est déterminant pour les personnels qui s'engagent au quotidien sans compter pour la réussite de leurs élèves.